

Merdrignac express

Au revoir Gilles



Triste jour, nous venons de perdre un des meilleurs ambassadeurs de notre commune, de notre terroir, de nos valeurs rurales.

C'est plus qu'une entreprise qui est orpheline de son emblématique patron, c'est nous tous qui le sommes.

Gilles, par son travail et son engagement, a su résister aux sirènes de la standardisation, de la production de masse, **il a su cultiver contre vent et marée cette singularité et cette authenticité qu'offre notre terroir**, si on sait le préserver et le respecter.

Gilles était fier de son ancrage local, et on ne peut que le remercier d'avoir fait connaître notre Centre Bretagne aux 4 coins de la Bretagne et bien au-delà.

Ardent défenseur de la ruralité, des bons produits et de l'artisanat, il n'a jamais ménagé sa peine pour faire partager ses convictions et ses valeurs, tant auprès de la profession, en y prenant des responsabilités de premier ordre, que de ses clients en prenant le temps de leur faire apprécier le fruit de son travail.

Il a su **moderniser une production artisanale et apporter du professionnalisme et de la technicité à un savoir-faire ancestral**. Ses portes ouvertes étaient très appréciées et montraient toutes les évolutions qu'il avait apportées à son outil de production pour pouvoir assurer la viabilité économique de son activité tout en lui préservant son caractère artisanal.

C'est tout notre territoire et ses valeurs qu'il honorait par son travail.

Il s'impliquait au niveau de l'environnement non seulement en favorisant une production biologique mais aussi par des investissements technologiques pointus. Il avait compris bien avant l'heure le besoin d'authenticité, de produits sains et respectueux de leur environnement. Les circuits-courts, il les a pratiqués bien avant tout le monde. Faisant le pari d'ouvrir une boutique dédiée, dans l'ancienne maison de ses aïeux, retraçant cette saga familiale, commencée par son grand-père, puis son père Paul.

Nous étions fiers d'avoir ses produits sur la table pour accueillir des visiteurs. Sa production avait illustré le film de promotion pour le label Village Etape et nous avait inspirés pour faire de la pomme et des produits dérivés une des identités de la commune.

Gilles, la maladie t'a fauché, alors que tu ambitionnais encore bien d'autres projets pour ton entreprise. Nous ne serons jamais assez reconnaissants pour tout ce que tu auras fait et apporté à notre commune.

Ton sourire, ton dynamisme et ton implication vont nous manquer.

La commune perd un entrepreneur, un artisan, un ami.

Eric Robin, Maire

L'Essentiel du Conseil Municipal du 27 Septembre 2017

VILLAGE ETAPE : Mme Goré-Chapel fait un compte-rendu de l'assemblée générale du label qui a eu lieu à Brens, dans le Tarn. 42 communes sur les 51 labellisées étaient représentées. Elle salue la richesse des échanges sur des problématiques que toutes ces communes ont finalement en commun : commerce de proximité, animation du centre bourg, etc. Une enquête effectuée auprès des utilisateurs des villages étapes précise que la moitié d'entre eux s'arrête grâce aux panneaux en bordure de RN ; ceux de Merdrignac ont été posés. Le label a axé sa communication de 2017 sur les publics de camping-cariste, et travaillera à développer des randonnées motos en 2018. Une réunion va être organisée en octobre avec les commerçants pour fédérer les initiatives autour de cette labellisation, et résoudre certaines questions (ouvertures des restaurants, communication, etc.)

LOTISSEMENT DES AJONCS D'OR : les devis comparatifs ont été étudiés, et modifiés en fonction du projet pour enlever les trottoirs et être en voirie partagée avec une signalétique au sol des stationnements. C'est l'entreprise Brocéliande TP qui est proposée, pour un montant de 43 142.50€HT. Si elle est retenue, une négociation aura lieu sur les besoins d'enrobé dans l'extension de la cours de l'école. A l'unanimité l'assemblée approuve ce devis.

COMPTE RENDU DE LA VISITE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : La visite s'est déroulée le 18 septembre, mais pour différentes raisons de disponibilité elle n'a eu lieu que dans les écoles. Les collègues seront visités ultérieurement. Les directeurs et directrices d'établissements ont présenté les effectifs et projets de leur établissement. Le midi, les élus ont été rejoints par les représentants des parents d'élèves pour un repas au restaurant scolaire en compagnie de la directrice du CCAS et du responsable de la cuisine centrale. Ce temps informel de réunion a permis d'échanger sur la restauration scolaire (circuits courts, productions locales, nouvelles techniques de préparation et de cuisson, etc) , mais aussi sur le projet de pôle culinaire, la tarification des repas, le maintien des TAPS sur l'année scolaire 2017-2018, etc. En fin d'après-midi une rencontre a eu lieu également avec l'AFR pour faire le point sur le périscolaire en ce début d'année. Il a été accepté ce jour-là que la garderie du mercredi après-midi ait lieu dans les locaux de l'école pour un plus grand confort des enfants.

POINT SUR LA PFAC (PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF) : depuis les travaux d'extension du réseau d'assainissement à la Ville Hubeau, peu de branchements avaient été déclarés. Après vérification, cinq branchements ont été faits et vont pouvoir être sollicités sur le paiement de cette participation. Mr le Maire rappelle que les habitants de ce quartier ont jusqu'au mois de juillet 2018 pour se raccorder.

ASSAINISSEMENT : La commission d'appel d'offre s'est réunie le 18 septembre. Sur le lot étude d'incidence sur la station d'épuration, l'entreprise la mieux disante retenue est NTE, pour un marché s'élevant à 7 780€HT. Il s'agit d'étudier la capacité actuelle de la station, analyser les traitements et la nature des rejets pour améliorer son process et proposer des travaux d'extension de capacité de traitement. Pour le lot maîtrise d'œuvre de la réhabilitation du réseau d'eaux usées, l'entreprise EFE à 3 916€HT a fait la meilleure offre. Après en avoir délibéré l'assemblée approuve ces deux propositions de la commission et autorise Mr le Maire à signer tout acte s'y afférant

VENTE D'UNE PARCELLE À LA HÉRONNIÈRE : Pour conclure la vente de la parcelle référencée ZN 330p à la Héronnière il est nécessaire de préciser certains points: Un accord a été trouvé pour un prix de vente à 32€HT le m², soit 38,40€TTC le m². Conformément aux ventes immobilières pratiquées la TVA s'applique sur le prix total et est à la charge du vendeur, les frais de bornage sont à la charge de l'acquéreur et enfin les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur. A l'unanimité l'assemblée approuve ces précisions sur les conditions de vente du terrain.

VENTE D'UNE PARCELLE POUR L'AMÉNAGEMENT DU STADE : Un nouvel accord a été trouvé pour l'acquisition de la parcelle ZE n° 184 d'une contenance de 29a 98ca à 7.12 € le m². Il est demandé aux élus de l'assemblée leur accord sur ce prix de vente, et leur autorisation à appliquer le même prix pour la vente du terrain lié au même projet (parcelles AB n° 432 et AB n° 433). A l'unanimité l'assemblée approuve le prix de 7,12€Ht le m² et autorise Mr le Maire à signer tout acte s'y afférant.

COMMUNICATION : Mme Ducher informe que la vidéo de promotion de la commune a été mise en ligne sur Internet, et a été transmise au label Village Etape mais aussi à la Communauté de Commune LCBC pour participer à la promotion du territoire.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR PARTICIPATION AU SECOURS POPULAIRE POUR LES SINISTRÉS DE L'OURAGAN IRMA : L'assemblée, après lecture du courrier de demande de subvention du secours Populaire, accorde une subvention exceptionnelle de 500€ aux sinistrés de l'ouragan Irma.

Avant de conclure la séance, Mr Robin tient à revenir sur différentes incivilités qui ont lieu sur la commune et qui ne sont plus supportables : des sanitaires publics laissés délibérément dans un état lamentable ont été condamnés jusqu'à prochain ordre. Des bris de verre récurrents au Stade, avec des jeunes qui perturbent les entraînements des sportifs... Les élus déplorent ces situations qui ne sont plus supportables, et ce manque de respect évident envers la population mais surtout les agents municipaux en charge de la propreté et de l'entretien. La municipalité va solliciter la gendarmerie sur ces questions.

Informations diverses



ADOBUS

Pour les 12/17 ans

Du Lundi 23 au Vendredi 27 Octobre 2017 de 10h à 17h

En partenariat avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor, le projet permet à une douzaine de jeunes de 12 à 17 ans de découvrir la culture slam, se s'initier à l'art de l'écriture, de la lecture et de s'exprimer à travers la réalisation d'un texte.

Inscriptions avant le 18 Octobre 2017

Places limitées au 02.96.66.09.09. ou c.leguen@loudeac-communaute.bz

C i n é m a L e S t u d i o

MERCREDI 25 OCTOBRE

A 20H30

GRATUIT



LE PROGRAMME DE COURTS MÉTRAGES EUROPÉENS À PARTIR DE 13 ANS

Mardi 31 Octobre

Soirée Halloween



I wish

à 19h00



Annabelle 2

à 21h00



Ça

à 23h00

2 films = 10 € / 3 films = 12€

Hot dog, Pop corn, Bonbons, Boissons

Réservation au 02.56.41.57.02.



Infos pratiques

HORAIRES

Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h00
Mardi 8h30 - 12h30
Samedi 9h00 - 12h30

Médiathèque :

Lundi, jeudi 16h30 - 18h00
Mardi 14h00 - 18h00
Mercredi 10h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
Samedi 9h00 - 13h00

Déchetterie :

Lundi, Mercredi : 14h00 - 17h45
Mardi, Vendredi : 9h00 - 11h45
Samedi : 9h00 - 11h45 & 14h00 - 17h45

TICKETS RESTAURANT SCOLAIRE

Lundi, au mercredi : 8h00-11h30 & 13h45-16h00
Jeudi : 8h00-11h30
Du Lundi 9/10 au Jeudi 12/10 & Mercredi 18/10
Du Lundi 6/11 au Jeudi 9/11 & Mercredi 15/11

NUMEROS URGENTS ET UTILES

Maison Médicale Rue de Brocéliande

02.96.67.45.10

Samu et médecin de garde

15

Cabinet d'infirmière Pôle médico-social

02.96.28.40.21

Pharmacie de la Madeleine 25 rue du Dr

moisan 02.96.26.53.41

Pharmacie de garde

3237

PERMANENCES

En Mairie :

CPAM

Renseignements et prise de rendez-vous au
3646 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Conciliateur de justice

le 3^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h Sur
rendez-vous au 02.96.28.41.11

SCP ACTA 22- Me LUCAS-AUDIC Sophie

Huissiers de Justice

(02.96.28.04.64.) Les 1^{er} et 3^{ème} Jeudi matin
de chaque mois de 9h à 12h

Permanence Assistante Sociale:

Prenez rendez-vous à Loudéac au
02.96.28.11.01.

Permanences Pôle de proximité (Espace Ste Anne)

POINT HABITAT : Amélioration habitat niveau
énergétique et autonomie (subventions),
logements à louer, demandes de logement
social...

POINT ACCUEIL EMPLOI : aide recherche emploi,
formation, création cv/lettres de
motivations...

POINT INFO JEUNESSE

MISSION LOCALE

Portage des repas à domicile

Relais Parents Assistants maternels

Infos et prises de RDV au 02 96 67 45 40

PERMANENCES EXTÉRIEURES

PACT ARIM OPAH

02.96.62.22.00

MSA

44 Rue Bigrel à Loudéac 22600 : ouvert du mardi au
vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H fermée le
mercredi matin tel : 02.96.78.88.57

CAF

15 rue de Moncontour à Loudéac tous les mercredis
et jeudis de 9 H 30 à 12 H et de 14 H à 16 H
0810 25 22 10

OCTOBRE

S 14	Amicale des sapeurs-pompiers	Repas à emporter : choucroute	Salle des fêtes
S 17	Médiathèque	15h : Découvrir la généalogie	Médiathèque
S 21	Médiathèque	14h à 16h : Atelier d'écriture « Mots et couleurs de l'automne »	Médiathèque
S 21	O.G.E.C. Ste-Anne	Repas à emporter : couscous	Salle des fêtes
D 22	Ty an Héol – Lycée du Mené	Bourse aux oiseaux & reptiles	Gymnase de Brocéliande
Me 25	Médiathèque	15h : Spectacle : « Un bon déjeuner » Au Pôle Médico Social	Gratuit Sur Inscription

NOVEMBRE

V 10	APEL St-Nicolas	Loto	Salle des fêtes
V 10	Médiathèque	20h30 : Mois du film doc « A voix haute la force de la parole »	Cinéma Le Studio
Me 15	Médiathèque	10 h : Ciné Biberon « Mr Chat et les Shammies »	Gratuit Sur inscription Cinéma Le Studio

ETAT CIVIL

Naissances

26/09 QUEULEUC Emma

Noces d'Or

23/09 BINARD Roger & Liliane

Décès

16/09 ROBIN Vve GILLET Gisèle

20/09 MORELLE Robert

URBANISME

Déclaration préalable

M. Dardy Yoann Clôture 6 Rue Perceval

Permis de construire

M. Guérin William Maison Neuve 18 Rue des Sertes

Permanences des Adjoints

Samedi 14 Octobre : Delphine Rigollé

Samedi 4 Novembre : Michel Hesry

Samedi 21 Octobre : Pascal Le Gall

Samedi 18 Novembre : Odette Le Toux

Samedi 28 Octobre : Isabelle Goré-Chapel

Samedi 25 Novembre : Nicolas Besnard

E mail : contact@mairie-merdrignac.fr **Site** : www.mairie-merdrignac.fr

Tél : 02.96.28.41.11. – **Fax** : 02.96.28.40.25.

Directeur de publication : Eric ROBIN Maire